

218C0610
FR0000130213-FS0287

20 mars 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

LAGARDERE SCA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 mars 2018, la société Schroders Investment Management Limited¹ (31 Gresham Street, Londres, EC2V 7QA, Royaume-Uni), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion², a déclaré avoir franchi en hausse, le 16 mars 2018, le seuil de 5% du capital de la société LAGARDERE SCA et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 6 579 255 actions LAGARDERE SCA représentant autant de droits de vote, soit 5,02% du capital et 3,73% des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions LAGARDERE SCA sur le marché.

¹ Contrôlée au plus haut niveau par Schroders Plc.

² La participation de Schroder Investment Management Limited est détenue pour le compte de clients et de fonds, étant précisé que le gestionnaire d'investissement dispose du pouvoir discrétionnaire d'exercer les droits de vote attachés aux titres détenus, sauf demande expresse de clients de garder l'exercice des droits de vote. Le déclarant a précisé que la société Schroders Plc et ses filiales ne détiennent aucune action LAGARDERE SCA à l'exception des actions détenues par Schroder Investment Management Limited.

³ Sur la base d'un capital composé de 131 133 286 actions représentant 176 197 056 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.